

# **CONSEIL EN GESTION DES SALARIÉS**

Chambre
of Métiers
of Artisanat
AUVERGNE-BIRONE-ALPES

2h30 de RDV en entreprise + Restitution

## OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Développer vos ressources humaines et votre entreprise
- Mettre en place des outils

### PROGRAMME

- Réaliser une visite d'entreprise
- Faire un état des lieux de vos pratiques en matière de gestion des ressources humaines

Organisation et fonctionnement de l'entreprise

Documents obligatoires à afficher

Nécessité d'embaucher un salarié

- Établir un diagnostic complet de votre gestion des ressources humaines
- Mettre en place des outils spécifiques
- Vérifier la conformité de votre gestion des ressources humaines avec la législation du travail
- Restituer l'analyse de vos pratiques et définir un plan d'action

## CONSEILLER

Agent du réseau des CMA, diplômé et expérimenté dans le secteur des ressources humaines.

Expérience en conseil des TPE.

Coordonnées transmises lors de la convocation ou sur demande.

# **ACCESSIBILITÉ**

Un référent handicap est à votre disposition pour vous accompagner, contacter le service formation de votre CMA : 04 76 70 82 10.

Pour aller plus loin, pensez à vous former : Planning des formations 2024

# LES +

- Rendez-vous personnalisé en entreprise
- Valoriser le management au sein de votre entreprise
- Respecter la loi

#### **PUBLIC**

- Chef d'entreprise artisanale
- Responsable des ressources humaines

# **PRÉREQUIS**

Aucun

# LIEU

Grenoble RDV à distance ou en entreprise possible

### **TARIF**

Entièrement pris en charge par la CMA Isère et la DREETS

## CONTACT

Service Emploi 04 76 70 82 09

emploi@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret: 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.